



INTERNATIONAL UNION
OF RAILWAYS

COMMUNIQUE DE PRESSE n°27 / 2011

Les Chemins de fer chinois s'engagent sur la voie du développement durable – ils deviennent le 50^{ème} signataire de la « Déclaration UIC sur le développement durable et les transports »

(Paris, 7 novembre 2011) Le ministre des chemins de fer de la République populaire de Chine, Sheng Guangzu, a signé récemment à Beijing la Déclaration UIC sur le développement durable et les transports. Ainsi les Chemins de fer chinois sont devenus le 50^{ème} signataire de cette déclaration qui a été lancée officiellement en mai 2011 aux Nations Unies en présence du Secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Sha Zukang.

La déclaration énumère les objectifs essentiels assignés au secteur ferroviaire mondial sur le registre du développement durable. Par leur signature, les organisations ferroviaires s'engagent publiquement à œuvrer dans ce sens et à publier des rapports d'étape sur les efforts déployés en vue d'améliorer la sécurité, la fiabilité, la ponctualité et les performances environnementales.

Comptant parmi les plus dynamiques dans le monde, le secteur ferroviaire chinois enregistre une croissance très rapide. Aussi les Chemins de fer chinois représentent-ils un facteur déterminant pour le développement durable de l'économie chinoise.

Jean-Pierre Loubinoux, Directeur général de l'UIC, a déclaré: « La signature par les Chemins de fer chinois de la Déclaration UIC sur le développement durable et les transports constitue un évènement-phare, et il est logique qu'une organisation ferroviaire aussi dynamique et incontournable deviennent notre 50^{ème} signataire. Cet évènement montre une fois de plus que le secteur ferroviaire mondial se fédère autour du développement durable. Il n'existe pas d'économie « verte » sans le secteur des transports, et pas de transport « vert » sans l'apport du ferroviaire. Les chemins de fer ont de ce fait un rôle décisif à jouer pour la construction d'un avenir pérenne. »

Notes à l'attention de l'éditeur

La Déclaration UIC sur le développement durable et les transports comporte 18 engagements-clés autour du développement durable. La déclaration et la liste des signataires sont consultables sur www.uic-sustainability.org.

L'UIC est un membre accrédité auprès de l'ECOSOC de l'ONU, et prend part régulièrement aux activités de l'ONU, notamment dans le cadre de la CDD et du CCNUCC.

Contact:

Liesbeth de Jong
UIC Relations Presse
e-mail : dejong@uic.org

Delphine Margot
Chargée de Communication
« Développement Durable »
e-mail : margot@uic.org